

Session

MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

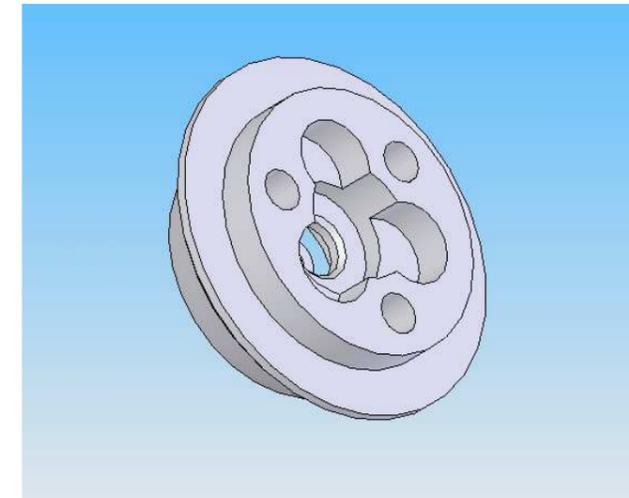
TECHNICIEN D'USINAGE

S/Epreuve E33 - Unité : U 33

Réalisation en autonomie de tout ou partie d'une fabrication

Durée : 4 heures (conseillée)

Coefficient : 3



DOSSIER PREPARATION

DP1/1 : Informations aux centres d'examen

Dossier Technique : DT1/ 4 à DT4/4

Dossier ressource : DRes1/4 à DRes4/4